

Les femmes et le retour au pays d'origine

On présume souvent que la femme marocaine suit son mari lorsqu'il vient en France, et qu'elle attend ensuite qu'il soit à la retraite pour rentrer avec lui au pays. Or, si ce postulat vaut pour le voyage aller, il est de moins en moins vrai en ce qui concerne le retour. Plus que son mari sans doute, la femme immigrée est déchirée entre l'attachement à sa terre natale et l'amour de ses enfants qui veulent rester en France. Entre affection et amour, sa préférence pèse fortement sur leur choix, qui est souvent de rester. Ou d'aller et venir.

Les femmes constituent la dimension cachée de l'immigration marocaine en France. Pourtant, elles représentent près de la moitié (45 %) ⁽¹⁾ de cette population et jouent un rôle fondamental dans son intégration. Nous proposons ici, à partir d'un travail de terrain que nous avons mené auprès de cent Marocaines au sein de la commune de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), d'analyser leurs attitudes face au retour et de souligner les obstacles qui l'entravent. De même, nous essaierons de saisir comment ces attitudes sont perçues par leur mari et leurs enfants. En effet, replacer le discours des femmes par rapport à celui des autres membres de la famille nous est apparu très intéressant, car cela nous assure une vision plus globale.

En arrivant en France, nos interlocutrices n'ont fait au départ que suivre ou rejoindre leur mari. Elles sont restées, longtemps pour certaines, inactives et dépendantes économiquement des ressources de ce dernier. Mais aujourd'hui, avec la naissance des enfants, la constitution de nouvelles générations et l'accès de la plupart d'entre elles au marché du travail, nombreuses sont celles dont le retour est devenu incertain. Cette incertitude se traduit par sa remise à une date imprécise, soulignée par le recours à des formules comme : *"Pas maintenant"* et *"pas encore"*. Elles remettent toujours à "après" leur projet de retour. Plus encore, pour d'autres femmes, le retour est devenu vide de significations. Un "NON" catégorique traduit alors leur réponse. L'incertitude, qui semble n'être qu'une sorte d'abandon non formulé, et l'abandon catégorique qui caractérise l'attitude des Marocaines à l'égard du retour sont nourris par de multiples motivations et/ou obstacles d'ordres personnel, socio-économique et socioculturel.

En effet, l'installation des Marocaines en France a changé la vie d'un nombre important d'entre elles. D'abord, elles sont toutes devenues les uniques maîtresses chez elles, libres dans la façon de gérer et d'organiser leur foyer, ce qui n'était pas le cas avant leur départ. En effet, nos informatrices ont toujours vécu sous la

par **Saàdia El Hariri**,
doctorante à Migrinter,
Poitiers

1)- Selon le recensement général de la population de 1999, la part des Marocaines dépasse celle des Algériennes (43 %) et celle des Tunisiennes (41 %), et même celle des Italiennes (43 %).

tutelle des hommes, soumises à leur mari, subissant au pays le contrôle de leurs beaux-parents avec lesquels une grande partie d'entre elles étaient contraintes de cohabiter. En immigration, la pression sociale pèse moins fort. Elles éprouvent un certain soulage-

Pour la majorité des femmes, la possession d'une maison ou la retraite du conjoint demeurent des raisons insuffisantes pour la réalisation d'un projet de retour définitif.

ment à s'être libérées du poids omniprésent de la belle-famille. Quelques femmes nous ont dit : "Ici, c'est bien parce que je suis seule avec mon mari et mes enfants. Ce n'est pas comme avant au Maroc, où je vivais avec sa belle-famille, ce qui n'est pas toujours une tâche facile" [femme originaire d'Ahfir, quarante-deux ans]. Ou : "Je suis tranquille en

France. Toute ma belle-famille est au Maroc. Heureusement que je suis loin d'elle car si elle était là, je suis sûre que nous aurions souvent des problèmes. C'est malheureux de parler comme ça mais c'est la vérité" [femme originaire de Aïn Jemaa, trente-cinq ans]. Ou encore : "En France, je n'ai pas de problèmes, je suis à l'aise. Je vis avec mon mari et mes enfants tranquillement et je suis sûre que si nous étions au pays, les problèmes ne cesseraient pas" [femme originaire de Tafouralte, quarante ans].

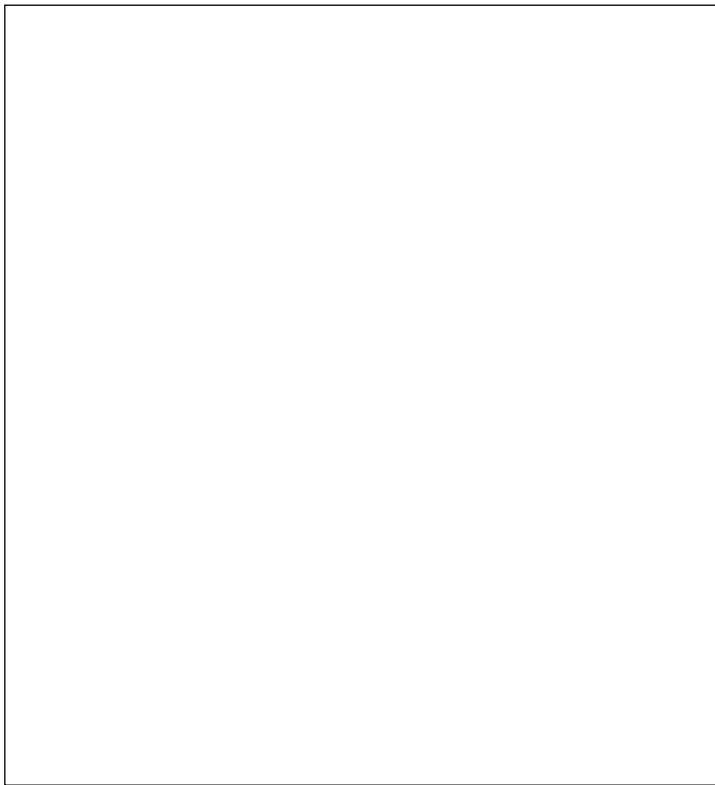
Ajoutons l'acquisition par la majorité d'entre elles d'une certaine autonomie financière qui découle de leur accès au travail. En fait, leur fréquentation de l'espace extérieur, au fil des années, leur a permis de développer de nouvelles façons de voir et d'agir, ce qui la plupart du temps déplaît à leur époux. Cette situation a pu causer des problèmes qui ont mené quelques femmes au divorce. Une d'entre elles nous a confié : "En France, je n'ai pas pu supporter que mon mari me surveille, critique ce que je fais ou qu'il m'empêche de travailler. Avant mon arrivée ici, la vie n'était pas généreuse avec moi, sans parler de la famille de mon mari qui mettait son nez partout. Tout cela m'a vraiment énervé. J'ai eu l'impression que cette pression ne finirait jamais. Alors j'ai décidé de me séparer de mon époux, sachant que le divorce n'était pas facile à obtenir" [femme originaire de Casablanca, trente-deux ans].

La maison, condition nécessaire mais pas suffisante

En dépit des avantages que nos interlocutrices ont acquis ici, l'atmosphère de là-bas leur fait défaut dans leur vécu quotidien. Autrement dit, leur appréciation de certains profits de la vie en France n'efface pas le mal du pays qui demeure apparent dans leur vie de tous les jours. Tout cela place la majorité des femmes entre des exigences contradictoires : le retour au pays apaise leur nostalgie, mais les prive à la fois d'un certain niveau de vie et des avantages acquis en immi-

gration : les services sociaux, les allocations familiales sont appréciés, et il est imprudent d'y renoncer. Les raisons personnelles ne sont pas les seules à agir sur le retour, d'autres raisons y prennent part, telle la réussite économique (logement, commerce, épargne, etc.). Si pour le mari celles-ci conditionnent son retour, il en est de même pour nos informatrices.

Pour les jeunes femmes citadines, en particulier mariées, la non possession d'une maison est perçue comme un obstacle à leur retour. Pour elles, cet objectif est très important car il est étroitement lié au projet de départ de leur conjoint. Ce "chez-soi" est pour ces femmes autant que pour leur époux une manière d'afficher leur réussite sociale et d'affirmer que leurs années d'absence ont porté leurs fruits. C'est une



"Chez nous", Rabat.

façon de prouver leur présence et celle de leur famille. Pour d'autres, ce motif apparaît moins important. Ceci est le cas des femmes âgées de plus de trente-cinq ans. Celles-ci reconnaissent que leur conjoint a déjà réussi à construire une maison au Maroc, qui est actuellement utilisée comme résidence de vacances. Chez ces femmes, la motivation à caractère économique, concrétisée dans le logement, est dépassée par d'autres motivations, telles que l'avenir de leurs enfants, la fin de leurs études, leur travail et leur mariage.



Si la stratégie de vie de ces deux groupes de Marocaines et de leurs époux s'élabore en rapport avec le pays d'origine, chose qui explique l'économie migratoire menée en terre d'immigration, chez d'autres femmes l'investissement a pris naissance en France. Il s'agit surtout des jeunes citadines divorcées. Leur choix d'habitat, en terre d'immigration, est un enjeu qui apparaît surtout avec une meilleure insertion de ce groupe de femmes dans la vie socioculturelle et économique française. En restant au pays d'accueil, elles désirent d'abord échapper à la tutelle de la famille, et ensuite accéder à plus de liberté. En d'autres termes, par cette initiative, elles traduisent leur glissement vers un comportement qui dénote le désir de se mouler dans les habitudes du pays d'installation. Il laisse supposer le relâchement des liens avec le pays d'origine, qui sans doute s'accroîtra avec le temps. Cette situation peut également s'intensifier à la suite de l'installation complète des enfants, qui ne conserveront peut-être que certains aspects de leur mode de vie marocain.

Le retour pour la retraite ?

Parallèlement au projet économique, les femmes avancent un autre obstacle : celui de la retraite de leurs époux. Seulement, les entretiens montrent l'invalidité de cet argument, car en dépit de la retraite de certains maris, leur retour reste incertain. Les époux n'arrivent pas à préciser avec exactitude l'échéance de leur départ. Toutefois, il est intéressant de noter que ces Marocains retraités, afin de ne pas prendre de décision définitive et d'éviter les éventuels conflits avec les membres de leur famille ici et là-bas, ont instauré, selon les propos de leur femme, une solution, celle d'effectuer des allers-retours entre les deux espaces, celui d'accueil et celui d'origine. C'est une façon de se cacher une réalité qui est devenue dure à vivre, celle du retour. Une femme nous a dit : *“Mon mari depuis toujours me dit qu'il veut rentrer au pays une fois qu'il aura sa retraite, même s'il faut qu'il y aille à pied. Maintenant, il continue à le dire, mais moi je sais qu'il ne le fera pas parce que beaucoup de choses ont changé là-bas et il a pris certaines habitudes ici comme d'ailleurs nous tous. C'est pour cela, même s'il le dit, que je ne le crois pas. Je pense qu'il a seulement besoin de le dire à chaque fois car ça le rassure en quelque sorte... et même s'il veut vraiment partir, moi je ne rentre pas”* [femme originaire d'Oujda, cinquante-cinq ans].

Cette mobilité spatiale entre les deux pays, qui marque le comportement des époux, et qui “arrange” nos interlocutrices, se distingue par la double résidence. Selon les dires de nos informatrices, ils séjournent quelques jours voire quelques mois dans la maison construite au pays et passent le reste de l'année avec leur famille en France. Ce même groupe d'hommes nous renvoie à ce que Ahsène Zehraoui nomme le

“retour-retraite”⁽²⁾. Le retour-retraite n’est pas perçu comme un retour réussi dans le sens strict du terme. En effet, même si une retraite se valorise au pays d’origine comme une promotion sociale, ce n’est pas ce qui était désiré au début. Normalement, le retour devait se faire durant la période de la vie active afin d’envisager au pays d’origine un nouvel avenir professionnel.

Toutefois, notons que cette stratégie du va-et-vient que ces maris ont élaboré leur permet en quelque sorte de revivre leur vie passée et d’atténuer les craintes du retour causées par les changements que le pays d’origine a pu subir depuis leur départ. *“Revenir au point de départ, l’espace se prête bien à ces allers-retours, en revanche, on ne peut revenir au temps du départ, redevenir celui qu’on était au moment du départ, ni retrouver en l’état les lieux et les hommes qu’on avait laissés.”*⁽³⁾

D’autres raisons, selon les réponses des femmes, sont à l’origine de cette circulation, telles que les structures sanitaires et médicales qu’offre la France, sans commune mesure avec celles existant au Maroc⁽⁴⁾. Tout cela ne les encourage pas à envisager un retour immédiat. Henri Le Masne⁽⁵⁾ ira jusqu’à dire de cette attitude hésitante que *“le passage à l’acte, à moins de contrainte brutale, a peu de chances de s’effectuer, pour les incertains et même pour une partie de ceux qui envisagent de rentrer. Car ces hommes qui ont trouvé en France des conditions de vie relativement favorables, même si elles sont dures, ne sont pas prêts, dans leur majorité, de partir à l’aventure, comme ils l’ont fait plus jeunes quand ils sont venus. Il leur faudrait, pour partir, avoir des assurances, être sûrs d’avoir là-bas des possibilités de vie correcte, pour eux et leurs enfants.”*

On voit donc que, pour la majorité des femmes, la possession d’une maison ou la retraite du conjoint demeurent des raisons insuffisantes pour la réalisation d’un projet de retour définitif. Par ailleurs, la réussite de ce retour demande non seulement des ressources économiques mais aussi une préparation psychologique des membres de leur famille, en particulier des enfants. Sinon, il risque à long terme de se terminer par un échec. L’anxiété des femmes à ce sujet concerne surtout la question de l’adaptation socioculturelle de leurs enfants.

Les enfants, frein au retour ?

L’existence des enfants perturbe et amplifie les obstacles au retour car si pour le père représentant “la première génération”, le retour définitif au pays d’origine signifie normalement la réussite, il en est tout à fait autrement pour ses enfants. Pour ces derniers, comme l’écrit Ahsène Zehraoui⁽⁶⁾, *“le retour apparaît plutôt comme un départ, c’est-à-dire une émigration, puisqu’ils sont nés ou venus très jeunes en France”*. Ils savent mieux ce qu’ils vont quitter que ce qui les attend. Leurs liens avec le pays d’origine se tissent par le retour estival et les récits des parents,

2)- Ahsène Zehraoui, *L’immigration de l’homme seul à la famille*, Ciemi-L’Harmattan, Paris, 1994, pp. 44-45.

3)- Abdelmalek Sayad, “Le retour, élément constitutif de la condition de l’immigré”, *Migrations Société*, vol. X, n° 57, mai-juin, 1998, p. 17.

4)- Lire notamment Fanny Schaeffer, “Mythe du retour et réalité de l’entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ?”, *Revue des migrations internationales*, vol. XVII, n° 1, 2001, pp. 165-176.

5)- Henri Le Masne, *Le retour des émigrés algériens*, Office des publications universitaires, Ciemi, Alger-Paris, 1982, pp. 52-53.

6)- Ahsène Zehraoui, “Le retour : mythe ou réalité”, in Larbi Talha (collectif sous sa dir.), *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?*, CNRS, Paris, 1983, p. 235.

7)- Mohamed Hassini,
*L'école : une chance
pour les filles de parents
maghrébins*, L'Harmattan,
Paris, 1997, p. 173.

ce qui ne permet pas une connaissance suffisante. Ils ne connaissent que "la face", pas "le revers" de la médaille. Certaines femmes nous ont dit : *"C'est vrai, mes enfants ne connaissent pas beaucoup de choses sur le Maroc, tout ce qu'ils savent, ils le connaissent à partir de ce que je leur raconte et par les vacances d'été. C'est pour cela, je sais, qu'ils ne peuvent pas vivre au pays. Il y a tant de choses à apprendre. En plus, entre ce qu'ils voient en période de vacances d'été et la réalité, il y a un grand fossé"* [femme originaire de Rabat, trente-deux ans]. Ou bien : *"Même si depuis toujours j'essaie d'informer mes enfants de tout ce qui se passe au Maroc, en leur racontant comment les gens et ma famille vivaient là-bas, je me rends compte que leurs connaissances sont encore faibles"* [femme originaire de Kénitra, cinquante-deux ans].

"Asna et Souad,
mes cousines", Orléans.

En effet, leur inadaptation socioculturelle au mode de vie marocain représente une sérieuse entrave à ce projet. Tous les travaux sociologiques révèlent que les parents immigrés attachent d'énormes espoirs

à la réussite scolaire de leurs enfants. Ce fait concerne également les enfants de nos informatrices. Toutes reconnaissent le rôle essentiel que joue l'institution scolaire dans l'ascension sociale des enfants et indirectement dans celle de la famille toute entière. Elles soulignent souvent dans leur propos que l'acquisition d'un diplôme est très importante. À propos de la scolarisation comme raison principale entravant le retour, Mohamed Hassini⁽⁷⁾ écrit que, *"si le séjour est perçu comme temporaire, limité dans le temps (le temps de l'accumulation), il y a formulation du projet initial du fait de la scolarisation obligatoire des enfants qui impose aux parents un séjour plus long, voire définitif. Elle infléchit par conséquent la représentation initiale des conditions de leur séjour."* Il y a chez les femmes un véritable transfert du projet d'ascension sociale sur la réussite scolaire des enfants. Ce n'est plus la constitution d'un capital financier qui motive la présence des parents dans le pays d'installation, mais plutôt l'avenir social de leurs enfants.

En outre, en revenant au pays, les enfants auront plus de difficultés à s'intégrer dans la société et à suivre leur scolarisation en raison de leur méconnaissance de la langue arabe. Ceci provoquera par conséquent une remise en question de leur système scolaire en raison de l'équivalence des diplômes et de la dissemblance des programmes scolaires des deux pays. La non-maîtrise de la langue d'origine peut causer, comme le soulignent Yves Charbit et Catherine Bertrand⁸⁾, le déclassement de l'enfant. Ce dernier se trouve ainsi inscrit dans des classes inférieures à son niveau scolaire en immigration, avec des élèves plus jeunes que lui, ce qui le place à l'écart des autres et ne facilite pas son insertion au sein de la société marocaine. Cette situation peut être mal vécue par l'enfant et elle peut être à l'origine d'un embarras, voire d'un traumatisme. Ajoutons que d'autres problèmes peuvent intervenir lors du retour des enfants car l'enseignement de la langue arabe ne leur suffira pas pour les réinsérer facilement dans le pays de leurs parents. C'est à tout un ensemble de problèmes, de mœurs et de mentalité, de difficultés d'ordre économique et politique auquel ils vont devoir faire face.

Toutefois, notons que certaines de nos informatrices, en particulier les femmes âgées et originaires du monde rural, nous ont dit que leurs enfants, surtout les aînés qui sont nés là-bas, parlent quelquefois d'un retour, qui demeure conditionné par la réalisation d'un projet économique et par le retour de toute la famille. Les autres femmes déclarent que les leurs ne pensent pas repartir car ce projet n'a pas la même importance pour eux que pour leur père. Ceci nous laisse supposer que les enfants ne comptent pas prolonger, au moins pendant un temps, le vieux rêve de leur père immigré, celui de revenir au pays et d'avoir réussi. Les filles, tout en affirmant leur fidélité à leur famille et à leur culture, excluent ce retour, plus fermement encore que leurs frères. Avec beaucoup d'états d'âme, ces jeunes sont voués à rester. Cette seconde génération a une certitude quasi-unanime, celle de son non-retour. Une telle situation pèsera, sans doute lourdement, sur la décision de retour au pays d'origine de toute la famille, en particulier des mères.

La seconde génération
a une certitude quasi unanime,
celle de son non-retour. Une telle
situation pèse lourdement sur la décision
de retour au pays, en particulier des mères.

8)- Yves Charbit et Catherine Bertrand, "Les enfants de migrants restés ou revenus dans les pays d'origine du bassin méditerranéen", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 1, septembre 1985, p. 90.

L'attachement jusqu'à la mort

En fait, la présence des enfants, même si elle est un vrai obstacle au retour, n'est en même temps qu'un faux prétexte pour nos interlocutrices. Elles savent que ces derniers se sont installés et qu'ils auront du mal à se réadapter aux conditions de vie au Maroc, et que repartir sera une chose difficile pour eux. Pour remédier à cette situation, certaines d'entre-elles, en particulier les femmes âgées veuves, ont

déjà envisagé, et parfois même entamé, à l'image de leurs homologues masculins, la stratégie des allers-retours entre ici et là-bas. Ces femmes ne s'astreignent pas à un seul espace mais à deux espaces dans lesquels elles arrivent à vivre. Pour elles, rentrer en laissant les enfants en France, c'est en quelque sorte se priver de leur "bâton de vieillesse". De même, leur demander de prendre une décision définitive, c'est leur demander de faire comme si elles n'avaient jamais quitté leur pays et de faire un trait sur les années vécues en France. Elles se retrouvent écartelées entre le sentiment maternel et leur origine culturelle. Par conséquent leur vie migratoire devient une vie partagée.

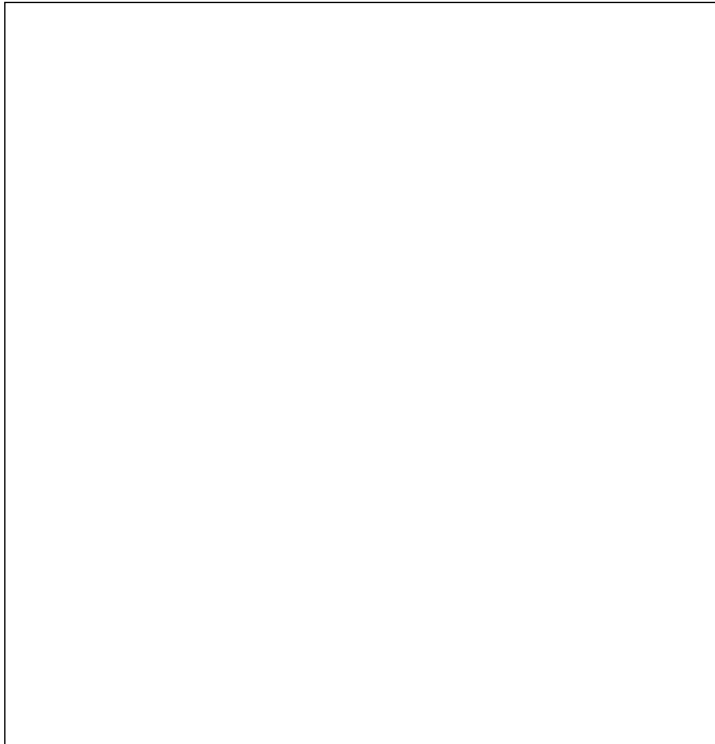
"Revenir maintenant au pays pour moi c'est quelque chose de très difficile. Je ne peux plus laisser ici pour aller vivre là-bas, chose que je ne croyais pas dire un jour, car depuis que je suis arrivée en France, je ne cesse pas de dire à mon mari, que Dieu ait son âme, demain je rentre chez moi, demain je ne serai plus là. Mais voilà, ça fait trente ans que je suis là. Une chose me réconforte c'est que mes enfants sont grands, chacun a sa vie et moi aussi. À chaque fois que "Rih Bladi" (le mal du pays) me prend, je prends ma valise et je pars" [femme originaire d'Agadir, cinquante-huit ans].

Enfin, il convient de noter ici qu'en dépit du refus du retour, toutes nos interlocutrices conservent un attachement fort à la terre natale, où elles veulent toujours être inhumées. Le désir de ces femmes d'être enterrées au Maroc est confirmé par l'étude de Michèle Tribalat⁽⁹⁾, effectuée sur la population d'origine étrangère en France. Selon cet auteur, 56 % des Marocaines souhaitent être enterrées au pays d'origine. Les témoignages de certaines d'entre elles sont formels à ce propos : *"Je sais que je veux vivre ici avec ma famille, mais je souhaite toujours que mes os retournent au pays natal"* [femme originaire de Tiznit, soixante ans]. Ou encore : *"C'est vrai que je désire continuer à mener ma vie en France. La vie ici n'est pas pareille qu'au Maroc. La femme a plus de droits et elle est plus respectée. Mais une chose est certaine, c'est que le jour où je mourrai, je voudrais quand même être enterrée au pays"* [femme originaire d'Agadir, quarante-cinq ans].

Cette envie d'être enterrées au Maroc n'est pas spécifique à nos informatrices. Celles-ci nous ont révélé l'existence de ce désir chez leurs maris. C'est un désir partagé. Selon Michèle Tribalat⁽¹⁰⁾, ce sont 52 % des hommes marocains qui désirent être enterrés au pays d'origine. À ce propos quelques femmes nous ont dit : *"Mon mari prie toujours Dieu pour qu'il fasse en sorte que son enterrement se fasse au pays d'origine"* [femme originaire d'Oled Hadou, quarante-huit ans] ; *"Lors de chaque conversation sur le Maroc, mon mari me dit qu'il ne veut rien maintenant du bon Dieu que d'être enterré au pays auprès de sa famille, et là où il a ses racines"* [femme originaire de

9)- Michèle Tribalat, *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, La Découverte-Ined, Paris, 1996, p. 138.

10)- Michèle Tribalat, *op. cit.*, 1996, p. 138.



"Aïcha, ma belle grand-mère", Rabat.

Tingir, cinquante-sept ans] ; *"Mon mari est très fatigué ces dernières années, chaque jour, il demande au Seigneur qu'il exauce son souhait d'être enterré au Maroc où il a ses origines"* [femme originaire de Méknès, quarante ans] ; *"Le désir de mon mari est d'être enterré chez nous au pays, car il dit qu'il a toujours vécu loin alors il ne veut pas être enterré loin des siens"* [femme originaire de Nador, trente-neuf ans].

Mohamed Charef écrit ainsi que *"le désir de mourir sur le lieu de naissance et d'y être enterré est une constante dans le projet migratoire."*⁽¹¹⁾ Cela découle du lien solide avec la terre natale, les ancêtres, les racines, mais cela tient aussi de l'importance de la cérémonie funéraire dans la tradition musulmane, et du peu de carrés musulmans attribués dans les cimetières français.

Malgré un élan profond vers la terre natale, les Marocaines demeurent souvent circonspectes quant au retour définitif. C'est vrai, elles ne sont pas tentées par ce projet. Si pour certaines, en particulier les femmes âgées, le "non-retour" n'était pas envisageable lors de leur émigration vers la France, pour d'autres, surtout les jeunes femmes, il était bel et bien présent dans leur esprit avant leur départ. Partant de là, nous pouvons dire que, si chez les premières venues ce projet s'est plutôt élaboré au cours de leur séjour en immigration, pour les autres il était programmé, choisi et décidé. Afin de justifier son abandon,

11)- Mohamed Charef, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Sud Contact, Rabat, 1999, p. 290.

12)- *Ibid.*, p. 23.

13)- *Op. cit.*, p. 131.

toutes nos interlocutrices avancent divers arguments comme la réalisation d'un projet économique, la retraite du mari, la fin des études des enfants, leur travail ou même leur mariage. Sans oublier de noter qu'après chaque retour de vacances passées auprès de leur famille au pays d'origine, elles se rendent compte que finalement leur retour ne serait pas aussi miraculeux qu'elles le pensaient. Elles reviennent toujours avec un goût amer et une déception en raison de la situation socio-économique dans laquelle se trouve le pays. Parallèlement à cela, il y a la crainte d'être isolée dans ce pays qu'elles ont quitté depuis des années et où le statut personnel et social des femmes demeure encore marqué par l'inégalité des sexes, et sur lequel elles posent un regard critique du fait de leur expérience de vie au pays d'accueil. D'où leurs difficultés à le réintégrer. Ceci rejoint les conclusions auxquelles certains auteurs sont arrivés, comme Mohamed Charef⁽¹²⁾ et Michèle Tribalat⁽¹³⁾. Selon le premier, les femmes marocaines sont peu intéressées par le retour au Maroc puisque seulement 10,7 % ont envisagé de faire leur vie dans le pays d'origine contre 17 % pour les hommes ; et la seconde confirme ce fait. Elles sont 19 % contre 26 % pour les hommes. Si le retour est devenu du domaine de l'impossible pour les femmes, celui-ci est toujours présent chez les maris, même s'il devient un mythe. Son existence représente en fait pour eux une sorte de sécurité et donne sens à leur identité sociale et culturelle. Le retour est une dimension importante de leur projet de vie, auquel ils tiennent fermement, même s'il n'est pas partagé par leur femme. ◀

Bibliographie complémentaire

- ▶ F. Aït Benmadani, *La circulation entre deux rives ou la gestion du double rejet, le cas des retraitées marocaines en France*, mémoire de DEA en sociologie, université de Paris-VII, 1998.
- ▶ Nadir Boumaza, "Logement, habitat et fixation des Maghrébins de France", *Espace, Population, Société*, n° 2-3, 1996, pp. 325-333.
- ▶ Sabah Chaïb, *Les femmes immigrées maghrébines et la question du retour : enquête auprès de dix femmes*, mémoire de fin d'étude, université des Sciences sociales, Grenoble-II.
- ▶ Gérard Fuchs, *Ils resteront*, Syros, Paris, 1987.
- ▶ Henri Le Masne, "Le retour des Algériens au pays", *Économie et Humanisme*, n° 221, janvier-février 1975, pp. 9-20.
- ▶ Henri Le Masne, "Les familles et la perspective du retour", *Hommes & Migrations*, n° 1043, 1982, pp. 21-36.
- ▶ J. F. Rouge, "Immigrés, le prix du retour", *L'Expansion*, 5 octobre 1989, pp. 82-90.
- ▶ Alain Tarrus, "Territoires circulatoires et espaces urbains", *Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, 1996, pp. 50-59.
- ▶ Ahsène Zehraoui, "Les Algériens, de la migration à l'installation", in Philippe Dewitte, *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1999, pp. 121-127.